

Procédure : Réception des échantillons

1. Objet et domaine d'application

Cette procédure décrit les modalités de réception des échantillons. Elle s'applique à l'ensemble des prélèvements, bactériologiques ou sanguins effectués au laboratoire, à domicile ou en clinique.

2. Documents associés

- C1 – ENR05 « Feuille de prescription »
- C2 – PR01 « Prélèvement »
- C2 – INS29 « Information prélèvement urgent »
- C3 – INS05 « Critères de décision relatifs aux problèmes de prescriptions et d'échantillons »
- C3 – INS011 « Logistique d'envoi des échantillons sous-traités»
- C3 – INS012 « Pré-traitement et conservation des échantillons sous-traités»
- C2 – MO25 « Guide abrégé des prélèvements bactériologiques »
- C3 – PR02 « Transport, manutention et conservation d'un échantillon »
- E2 – INS01 « Liste des commentaires usuels »).
- Catalogue Cerba et MP des divers sous-traitants

3. Responsabilités :

Les échantillons peuvent être réceptionnés par les secrétaires, préleveurs, techniciens ou biologistes médicaux qui vérifient que les conditions de recueil et de transport sont adéquates.

4. Modalités de réception d'un échantillon

Réception d'un échantillon au poste R.V. E (Réception Vérification Enregistrement).

Au poste R.V.E. sont réceptionnés les échantillons des prélèvements effectués par les infirmiers (à domicile ou en établissement de soins) ou transmis par d'autres laboratoires

Les infirmiers ou coursiers indiquent s'ils apportent des bilans urgents afin que ces prélèvements soient traités en priorités (il s'agit d'exams urgents (Troponine...) mais aussi d'exams standards dont la durée de conservation à température ambiante avant centrifugation peut être critique (gaz du sang, ammoniémie...) ou problématique (Glycémie, K+...) en cas d'acheminement tardif. Suite à ce premier tri, le personnel du laboratoire traite les échantillons urgents (enregistrement, centrifugation, appel coursier éventuellement...) puis les bilans non classés en urgents dans des délais assurant la bonne conservation des échantillons.

Au préalable, la personne habilitée présente au poste vérifie :

- La correspondance entre l'ordonnance et/ou la feuille de prescription (C1ENR05) et les échantillons. Si le préleveur n'a pas renseigné certains items sur la feuille de prescription (nombre et nature de tubes...) le personnel du laboratoire s'efforce de la compléter.
- La conformité de(s) l'échantillon(s) (adapté, non périmé, correctement identifié et rempli, quantité suffisante, acheminement conforme...)
- La présence des renseignements nécessaires à la bonne exécution de l'analyse (heure de réalisation du prélèvement, renseignements cliniques ou thérapeutiques pertinents)
- Une fois que tous les paramètres sont vérifiés, le tampon de conformité est apposé sur

la prescription et est complété avant d'être scanné.

Secondairement est créé un dossier où sont enregistrées les analyses demandées en indiquant les renseignements nécessaires.

Pour les laboratoires transmetteurs, les demandes sont transmises par Hprim labo et les échantillons accompagnés de bordereau individualisés ou d'une liste récapitulative. Les principes de vérification et d'enregistrement sont identiques.

Cas particuliers :

- Des échantillons congelés provenant des autres sites ou de laboratoires avec lesquels nous avons un contrat de coopération parviennent directement au poste RVE (ou en technique). Ces échantillons sont vérifiés en technique (concordance fiches de liaison et étiquette Hprimlabo, conditionnement et identification corrects...). Les fiches de liaison sont ensuite enregistrées et les échantillons acheminés en technique.
- Les échantillons pour lesquels les délais très courts avant analyse ou prétraitement (< 30 mn) ou les conditions de T (37° ou glacés) sont impératifs feront l'objet d'une surveillance et d'une traçabilité particulière.

Problème lors de la vérification : Les problèmes pré-analytiques sont fréquents et souvent de même nature (échantillon manquant, volume insuffisant, identification incorrecte, ...). Leur traitement est décrit en C3 INS05 pour décision et éventuellement commentaire sur le compte rendu et/ou ouverture d'une fiche de non-conformité. En cas de doute, consulter un biologiste.

Si le préleveur a amené plus de tubes que nécessaire, il faut l'enregistrer comme une analyse : « +... » et indiquer le type de tube surnuméraire présent. Les tubes sont tous étiquetés et sont ensuite acheminés en technique où ils seront conservés normalement pour une utilisation éventuelle.

Les prélèvements provenant des autres sites sont acheminés directement en technique par les coursiers. Les techniciens les prennent ensuite en charge. Les tubes secs et fluorures sont chargés dans l'automate de pré analytique où ils sont centrifugés, triés et aliquotés, les autres tubes sont dirigés dans les secteurs correspondants.

Les prélèvements effectués au laboratoire sont identifiés au moment du prélèvement, dans la salle de prélèvement, grâce aux étiquettes autocollantes éditées avec la fiche de prélèvement (C2 – PR01 Prélèvements). Les tubes secs avec séparateurs et activateurs de la coagulation reposent au moins 30 mn (formation du caillot) avant d'être centrifugés (C3 – PR02 Transport, manutention et conservation d'un échantillon). Si nécessaire les bilans urgents de chimie et d'hormonologie peuvent être prélevés sur Héparine-Li, ce qui autorise une centrifugation sans délai. Les tubes EDTA et Citrate pour les examens d'hématologie et d'hémostase sont gérés de la même façon.

Réception d'un échantillon à l'accueil :

A l'accueil sont réceptionnés pendant les heures d'ouverture au public, les échantillons apportés par les patients eux-mêmes. Il s'agit généralement de prélèvements de biochimie ou cytologie urinaire, bactériologiques, vétérinaires. Les échantillons apportés par les infirmiers après 13 heures sur le site de Lupino sont également pris en charge à l'accueil avec la même démarche de gestion des urgences. La vérification de la conformité des documents est réalisée à l'accueil. La vérification de la conformité de l'échantillon lui-même est réalisée à l'accueil ou en technique, le tampon de conformité est apposé sur la prescription et complété avant d'être scanné. Les problèmes, écarts et tubes surnuméraires sont gérés de façon identique à celle précédemment décrite.

Réception des échantillons en technique :

Un contrôle supplémentaire est effectué par les techniciens responsables en fonction des contraintes spécifiques à chaque poste (remplissage, aspect du plasma ou du sérum...).

Durant la garde, la totalité des opérations de vérification est effectuée par le technicien de garde, le tampon de conformité est utilisé comme décrit précédemment. Les problèmes,

écarts et tubes surnuméraires sont gérés de façon identique à celle précédemment décrite.

5. Classement, sauvegarde et archivage

Les fiches de suivi médical C2 – ENR01, les bordereaux ou liste de transmission sont scannées dans les dossiers correspondants et conservés sur le SIL 2 ans au minimum (filière d'audit)